

légumineuses, comme le trèfle, la luzerne, le sainfoin, quelle que soit la nature apparente du sol où elles végètent. Il y a toutefois des terrains où le plâtre est sans effet. Dans les sols, même calcaires, qui manquent d'acide sulfurique, il est évident que le plâtre sera d'un emploi avantageux. Si d'un autre côté, le sous-sol est plus pauvre en potasse que le sol superficiel, l'emploi du plâtre se montrera aussi avantageux, car cet amendement a pour effet de faciliter la descente de la potasse des couches supérieures dans les couches profondes du terrain, où les légumineuses développent la majeure partie leurs radicelles absorbantes.

La quantité de plâtre à répandre par hectare sur les légumineuses est de 660 à 880 lbs. On fait le premier plâtrage aussitôt la récolte de la céréale dans laquelle on avait semé la plante fourragère et on peut obtenir ainsi souvent un bon regain à l'automne. Les années suivantes on plâtre pour chaque coupe que l'on peut obtenir à raison de 200 kilogrammes par hectare. On répand cet amendement sur les plantes en végétation au printemps et sur les repousses pour les coupes suivantes. On choisit, pour faire l'opération du semis, un temps calme et humide ou qui promette une forte rosée nocturne.

Les expériences faites sur l'emploi du plâtre à la dose de 3,300 à 4,400 lbs à l'hectare (2½ arpents) dans les vignes ont donné des résultats satisfaisants chaque fois que le sol superficiel avait été enrichi par des fumures antérieures abondantes de fumier de ferme. Il est probable qu'ici, comme pour les légumineuses, le plâtre agit comme mobilisateur des éléments fertilisants et favorise ainsi la nutrition des racines profondes. On doit donc toujours employer le plâtre en même temps que le fumier.

Le plâtre *cuit* n'a, au point de vue qui

nous occupe, d'autre supériorité sur le plâtre *cru* que de renfermer environ 10 p.c. d'eau en moins; mais, d'autre part, il est plus cher et la différence de prix fait généralement disparaître l'avantage qu'il y aurait à l'employer.

### UN NOUVEAU SYSTEME DE GRAVURE

Le professeur Herkomer, de la Royale Académie de Londres, vient d'imaginer un nouveau procédé permettant de transformer directement en cliché d'imprimerie une peinture faite par un artiste. Disons, sans pouvoir entrer dans les détails, que le peintre emploie comme matière colorante une substance noire ressemblant à de l'encre d'imprimerie qu'il applique sur une plaque de cuivre polie et argentée. La substance colorante en question a la propriété de demeurer pratiquement toujours humide, ce qui est nécessaire pour le traitement à suivre. C'est de l'épaisseur même de l'encre sur les divers points de la plaque dont tire partie M. Herkomer.

On recouvre le tout d'une épaisse couche d'une poudre particulière, et on fait ensuite tomber, au moyen d'une brosse douce, tout ce qui n'est pas retenu par l'encre; la poudre contient, du reste, des particules grossières et d'autres très fines, si bien que celles-ci sont collées là où l'encre était en faible épaisseur et celles-là, au contraire, là où elle formait épaisseur. La plaque ainsi recouverte constitue ce que l'inventeur appelle une surface granulée dont il prend un électrotype (un cliché galvanoplastique, grâce à la conductibilité tout exceptionnelle de la poudre et de l'encre employées).

Le professeur Herkomer a présenté son invention à la "Fine Arts Society" de Londres.

### PETITES NOTES

Il y a deux sortes de plumes pour les lits et pour les oreillers, celle de la Compagnie "Alaska", 290 rue Guy, Montréal et les autres. Celles-ci sont lourdes, mal nettoyées, pleines de poussière, parfois malodorantes et toujours dangereuses; celles-là sont pures, molles, fraîches, jolies. Donc, si vous avez besoin de plumes, écrivez à la Alaska Feather Down Company, 290 rue Guy.

Les engrais, en raison de leurs propriétés constitutives même, dévorent leurs sacs d'emballage, lesquels représentent parfois 10 pour 100 de la valeur de leur contenu. La *Revue de chimie industrielle* indique, en conséquence, à nos agriculteurs, un moyen de conserver les sacs, au point même de pouvoir les utiliser ensuite pour l'emballage des denrées agricoles. D'après M. Crispo, qui préconise le procédé de conservation dont il est l'inventeur, ce n'est pas la légère acidité des superphosphates qui peut causer la destruction. La vraie cause est l'acide fluorhydrique dégagé par l'action de l'acide sulfurique sur le fluorure de calcium contenu dans le phosphate. Cet acide produit un véritable épailage chimique.

Comme remède, M. Crispo conseille d'imprégner les sacs de carbonate de chaux ou de craie délayée dans une solution légère de colle. Chaque sac doit absorber 50 grammes (près de 2 oz) de craie environ. C'est un remède très aisé à appliquer et, s'il conduit à l'économie, il sera le bien accueilli.

### POUR LE PRINTEMPS

Un choix considérable de..... **GRAINES DE SEMENCE**

Demandez nos prix et échantillons et vous serez certains d'avoir satisfaction chez

**J. A. PLAMONDON,** Coin des rues Dalhousie et St-André, Basse-Ville, QUEBEC

## ALFRED ROBITAILLE DIT



Qu'il ne vend pas de *compound vinegar*, ni aucun autre des articles malsains introduits dans le commerce sous le nom de vinaigres, mais, au contraire, qu'il offre à sa clientèle le vinaigre le plus pure et manufacturé avec le plus grand soin.

SA CELEBRE MARQUE..... **"EUREKA"**

Est connue dans tout le Dominion,

QUI ETES-VOUS DES DEUX ?

L'Acheteur Imprévoyant DIT :

Pourquoi perdre mon temps en lisant cette annonce. Je fais assez bien comme cela.

QUE FAIT-IL ?

Il passe l'annonce sans la lire.

L'Acheteur Sage DIT

Un bon vinaigre est exactement ce que mon commerce a besoin.

QUE FAIT-IL ?

Il nous envoie immédiatement Vinaigre Eureka

RESULTAT : L'acheteur imprévoyant perd sa clientèle en vendant des mauvais vinaigres. L'acheteur sage augmente son commerce en vendant l'**EUREKA**.

Etes-vous un acheteur imprévoyant ou un acheteur sage ?

**ALFRED ROBITAILLE, QUEBEC.**

## SEMENCE---

GRAINS ET GRAINES  
DE TOUTES ESPECES

PAR.....

**GEO. TANGUAY**

Magasins : 33 et 35, 34 et 86 rue St-André,

Bureau : 48 rue Saint-Paul, QUEBEC.

## LA BANQUE JACQUES-CARTIER

DIVIDENDE No 61

Avis est par le présent donné qu'un **Dividende de trois pour cent** (3 p.c.) pour les 6 mois courants, égal au taux de six et demi pour cent par an a été déclaré sur le capital payé de cette institution et sera payable au bureau de la banque à Montréal, le et après lundi, le premier juin prochain. Les livres de transfert seront fermés du dix-sept au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la Banque à Montréal, mercredi, le dix-sept juin prochain, à midi.

Par ordre du Bureau de Direction.

TANCREDE BIENVENU, Gérant.

## BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

AVIS est par le présent donné qu'un **dividende de huit dollars par parts** du Capital Action de cette institution, a été déclaré et que ce dividende sera payable à son bureau, à Montréal, le et après **Jeu. le 2 Juillet prochain**

Les livres de transferts seront fermés du 15 au 30 juin prochain, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction.

HY. BARBEAU,

Gérant.

Montréal, 30 mai 1896.  
juin 5-12-19-26.